cès du Congrès, pour peu que le grand public veuille bien correspondre à ses desseins.

C'est pourquoi il vient, aujourd'hui, faire appel à toutes les bonnes volontés, qui croient, comme lui, que le moment est venu de se grouper en faisceau, de coordonner les initiatives qui s'épanouiseent, un peu au hasard, sur tous les points de notre province, et qui, en dehors de ces deux groupements puissants dont nous parlions, semblent, en général, s'ignorer, agissant, le plus souvent; sans plan concerté et ne se prêtant que trop rarement un appui mutuel.

Ce premier Congrès général est destiné à doter la lutte antialcoolique d'un organisme moral qui puisse en accroître l'efficacité et l'élever à la hauteur du fléau qu'elle attaque. Nous y convions non-seulement toutes les sociétés anti-alcooliques, mais encore toutes les personnes et toutes les collectivités convaincues des ravages de l'alcoolisme et de la nécessité de les arrêter. On s'y appliquera, non moins qu'aux questions de doctrine, à celles de la coordination des efforts et de l'organisation méthodique de la lutte.

Le péril alcoolique menace toutes les forces vives de la Patrie: commerce, industrie, agriculture, famille, société; il ne sera vaincu que par la coalition de tous les organismes atteints ou menacés. Nous adressons donc un pressant appel à tous ceux que préoccupent l'avenir de notre race et la grandeur de notre pays.

Nos sociétés de tempérance, va sans dire, mais avec elles aussi nos associations de mutualité et de bienfaisance, nos confréries pieuses d'hommes et de femmes, nos fraternités du Tiers-Ordre, nos sociétés de jeunes gens, nos Ligues du Sacré-Cœur, nos syndicats ouvriers (unions) eux-mêmes, nous nous plaisons à l'espérer, jugeront qu'il est de leur devoir, de leur intérêt et de leur honneur, de prendre part à la noble croisade que nous venons leur proposer.

Les conditions d'adhésion et de participation aux travaux du Congrès sont les suivantes, énoncées dans les articles II et III du Règlement:

Art. II. MEMBRES. Le Congrès comprend trois classes de membres :